

Rire sous presse en Haïti : le cas du *Cancanier* (1841)

Michela Lo Feudo

Università degli Studi di Napoli Federico II, Italia

Abstract This study will analyse the literary specificities of *Le Cancanier*, a satirical newspaper founded in Haiti in 1841, and reflect on the role played by this publication in the journalistic field of the time. In a cultural context in the process of formation and strongly influenced by the French model, *Le Cancanier* uses the “rire petite presse” which was increasingly widespread under the July Monarchy. Its weapons – such as the *charge verbale*, the *blague*, the *supercherie littéraire* –, the fruit of a renewed conception of comedy, are adapted to the context of reception. They are mobilised to fuel polemics and to participate, in an eccentric and provocative manner, in a cultural and political debate, the contours of which we will try to outline.

Keywords Le Cancanier. 19th century Haitian press. Satirical press. Comedy. Granier de Cassagnac. Theatre criticism.

Sommaire 1 Introduction : étudier la presse haïtienne au XIX^e siècle. – 2 « Point de journal sans cancan ». – 3 Rire outré et rire creux : *Le Cancanier* et l'esthétique de la blague. – 4 Emprunts, vols et mystifications : effets de supercherie littéraire. – 5 Conclusions.



Edizioni
Ca' Foscari

Peer review

Submitted 2022-12-01
Accepted 2022-12-07
Published 2023-01-20

Open access

© 2023 Lo Feudo | © 4.0



Citation Lo Feudo, M. (2023). “Rire sous presse en Haïti : le cas du *Cancanier* (1841)”. *Il Tolomeo*, 25, [1-16].

1 Introduction : étudier la presse haïtienne au XIX^e siècle

La presse haïtienne du XIX^e siècle n'a pas fait l'objet, jusqu'à présent, de nombreuses études systématiques.¹ En effet, si des travaux significatifs ont été publiés surtout à partir des années 1930, ils concernent essentiellement le XVIII^e siècle (Cabon 1939 ; Menier et Debien 1949 ; Jolibois 1950). Patrick Tardieu a expliqué qu'un tel phénomène serait lié à la présence plus massive et cohérente de sources primaires datées jusqu'à la période coloniale et conservées, en France et aux États-Unis, pour des raisons historiques et économiques (Tardieu 2004, 2-3).

À partir de 1804, dans un contexte d'instabilité politique ayant sans doute contribué à la dispersion des journaux, le corpus relatif à la presse haïtienne du XIX^e siècle s'avère ainsi plus difficile à délimiter, donc à creuser : il se présente en effet comme très lacunaire, ce qui implique un certain nombre de problèmes documentaires et méthodologiques que Julien Emmanuel Castera (1986) et Jean Desquiron (1993) ont d'ailleurs signalés. Comme l'attestent Viatte (1954) et Castera (1986), les fonds historiques les plus riches sont conservés à la Bibliothèque nationale de France. Si la liste des 842 journaux publiés en Haïti entre 1804 et 1949 établie par Max Bissainthe dans son vaste *Dictionnaire de bibliographie haïtienne* (1951) ne peut donc pas être exhaustive et témoigne d'une production journalistique digne d'intérêt. Une production qui néanmoins échappe à cause, entre autres, de la prolifération de projets éditoriaux parallèles aux journaux officiels (mieux conservés) et destinés, pour des raisons souvent à éclaircir, à une courte existence. Une telle sensation devait d'ailleurs être perçue chez les contemporains, comme en témoigne la remarque d'Alexandre Bonneau dans un article publié dans la *Revue contemporaine* en 1856 :

Haïti est la patrie par excellence de cette classe de journaux qui ne sont point inconnus chez nous, et qu'on appelle les *éphémères*,² à cause de la comparaison qu'on a pu établir entre eux et ces légers névroptères qui naissent le soir pour mourir au matin, sans avoir joui de la chaleur du soleil. Depuis 1804 jusqu'à l'année bienheureuse où nous vivons, trente et un journaux, si nous avons bien compté, se sont disputés les rares lecteurs de la nation noire. (Bonneau 1856, 133)

1 Nous remercions Patrick Tardieu, Yves Chemla, Alba Pessini et Carminella Biondi pour nous avoir orienté dans ce domaine de recherche à la fois problématique et passionnant.

2 Sauf indication contraire, les italiques dans les citations sont de l'Auteur.

Dès ses origines, le cœur de l'activité journalistique haïtienne se concentre à Port-au-Prince et dialogue avec l'émergence d'une littérature nationale. Considérée comme une « littérature d'imitation » (La Selve 1875, 36) ou encore, pour utiliser la définition de Léon-François Hoffmann, « d'apprentissage » (Hoffmann 1995, 95), elle se situe dans un cadre où le développement de la production autochtone de langue française prend pour modèle son homologue européen tout en essayant d'adapter progressivement ses dispositifs au contexte local.

Dans cette perspective, les années de gouvernement du général Jean-Pierre Boyer jouent un rôle digne d'intérêt. Élu Président de la République par le Sénat le 30 mars 1818 à la suite de la mort de Pétion et condamné à l'exil le 13 mars 1843 au terme d'une insurrection répandue sur le territoire de la République, ce militaire qui depuis 1811 commandait l'arrondissement de Port-au-Prince « débute sous le signe de l'austérité politique » (Corvington 1975, 48) tout en oscillant entre une politique de liberté d'expression et de répression véhiculée par *Le Télégraphe* (1821-1842/43), la gazette officielle. On rappellera à titre d'exemple l'exécution de Félix Darfour en 1822 par jugement devant un tribunal militaire pour avoir fomenté la révolte dans les colonnes de *L'Éclairer Haytien, ou le Parfait patriote*, qu'il avait fondé en 1818 avec l'accord de Boyer lui-même (Corvington 1975, 53). Le dessein de favoriser une immigration massive de noirs américains, en vue de promouvoir l'agriculture et l'artisanat à côté de l'immigration blanche « purement circonstancielle » (Corvington 1975, 55) et élitiste donne lieu à un panorama social composite où la république bourgeoise frise avec le développement de classes populaires aux prises avec des conditions de misère et de mécontentements augmentées par la réunion à Haïti de l'ancienne partie espagnole depuis 1822 et par les conséquences économiques de l'ordonnance de Charles X du 17 avril 1825.³

Les années 1830 inaugurent un débat politique et culturel mené à travers les feuilles périodiques et destiné à se prolonger jusqu'à la chute du gouvernement (cf. Desquiron 1993). La fondation du *Phare* (1830-31), journal pro-gouvernemental fondé par Duton Ingénac, donne lieu à une véritable bataille des idées où se distingue *La Feuille du Commerce* (1824 ?-1866), hebdomadaire d'opposition publié par Joseph Courtois,⁴ l'éditeur non gouvernemental le plus im-

3 Dans ce document, l'indépendance des habitants de la partie française de Saint-Domingue est octroyée à la condition de verser « à la Caisse générale des dépôts et consignations de France, en cinq termes égaux, d'année en année, le premier échéant le 31 décembre 1825, la somme de cent cinquante millions de francs, destinée à dédommager les anciens colons qui réclameront une indemnité » (art. 2).

4 Voici le portrait de l'éditeur esquissé par Max Bissainthe (1965, 791) : « JOSEPH COURTOIS, un de ceux qui avaient été envoyés en France par le G[ou]v[ernemen]t français de 1798 ; on prétend que le frère, SEVERE COURTOIS, Amiral au service de la Co-

portant de l'époque.⁵ Pendant la même décennie, on doit également à l'imprimerie Courtois la publication du *Républicain* (1836-37), rebaptisé par la suite *L'Union* (1837), journal connu pour avoir accueilli le premier cercle littéraire d'Haïti et destiné à interrompre son activité après à peine une année pour ses articles fortement critiques contre le gouvernement (cf. Hoffmann 1995 ; Délide 2020).

La période qui se situe entre la fin des années 1830 et les dernières années du gouvernement Boyer se caractérise, comme le souligne Corvington (1975, 79), par un certain mûrissement des idées lié au développement du climat d'opposition. En particulier, dans un contexte où *La Feuille du Commerce* se donne à lire petit à petit en tant que représentante d'une vieille génération journalistique qui avait perdu son influence (Corvington 1975, 79), 1841 est marquée par la fondation de l'hebdomadaire *Le Manifeste* (1841-48), fondé par Dumai Lespinasse et par son beau-frère Exilien Heurtelou, qui occupent le rôle de rédacteurs, et imprimé par T. Bouchereau (Bissainthe 1965, 809). À ses côtés, deux feuilles satiriques, *Le Maringouin* (1841) et *Le Cancanier* (1841), sont lancées par le même éditeur tout en inaugurant une constellation de publications satiriques en activité jusqu'à la fin de la période - dont *Le Compère Mathieu* (1842-43) et *Les Guêpes* (1843) - et destinées à participer au débat public. Il s'agit d'un corpus d'autant plus problématique dans la mesure où les sources disponibles sont une fois de plus très fragmentaires⁶ et parfois en mauvais état de conservation.⁷ Dans cette étude, nous focaliserons notre attention sur le seul périodique pour lequel nous disposons d'une série relativement homogène et suivie : *Le Cancanier*. Au fil des dix numéros conservés et publiés dans la seconde moitié de 1841,⁸ nous essaierons d'analyser le rôle joué par cette feuille à l'intérieur du champ

lombie, lui envoya en 1824 une presse, d'où la fondation du journal. Se signala toujours par ses idées libérales et eut sous Faustin I^{er} des démêlés qui faillirent tourner au tragique. COURTOIS exilé, sa femme, MADELEINE BUISSIÈRES LAFOREST, prit la direction et l'administration du journal jusqu'en 1853, date à laquelle lui succéda son fils : JOSEPH ALCIBIADE COURTOIS ». Castera (1986, 86-7) confirme l'idée de Corvington selon laquelle l'imprimerie de Courtois serait « la seule qui fonctionnait à l'époque, en dehors de celle de l'État ».

5 On rappellera que la polémique au sujet des conditions de précarité économiques dues aux dettes envers la France se fait de plus en plus animée et dégénère en attaque personnelle : le duel entre le directeur Inginac et Fruneau, rédacteur de *La Feuille du Commerce*, provoque la mort de celui-ci. À la suite d'une manifestation contre le père de Duton, le général Inginac, Secrétaire Général de la présidence, la publication du *Phare* est interrompue par décision de Boyer (Corvington 1975, 72 ; Castera 1986, 86-7).

6 Les fonds de la Bibliothèque Nationale de France conservent les numéros 1 et 2 du *Maringouin* (datés 19 mars et 19 avril 1841, deux livraisons) tandis que sauf erreur de notre part la collection des *Guêpes* n'est pas présente.

7 Comme dans le cas du *Compère Mathieu*, dont seuls les fragments de quatre numéros sont conservés.

8 Bissainthe (1965, 774) parle seulement de « quelques numéros » parus.

journalistique de l'époque tout en essayant de réfléchir aux spécificités d'un projet éditorial adhérent explicitement, dès son titre, aux codes du comique verbal. Dans le contexte culturel que nous avons esquissé et qui s'avère influencé par le modèle français, un tel sujet s'avère d'autant plus stratégique dans la mesure où l'expérience du *Cancanier* se situe à une époque où la presse française vit en même temps son essor et la diffusion d'une petite presse industrielle et satirique contribuant largement à modifier la communication sociale et littéraire (Kalifa 2011). En l'absence de recherches systématiques sur la presse satirique haïtienne au XIX^e siècle et à partir d'une étude de cas qui ne prétend pas à l'exhaustivité, nous essayerons de fournir de nouveaux éléments pour réfléchir à la présence d'un rire journalistique en Haïti et retracer grâce à quelques détails supplémentaires, le réseau intellectuel de l'époque.

2 « Point de journal sans cancan »

Le Cancanier (1841) est un périodique dont la publication est, sauf quelques rares cas d'irrégularité, bihebdomadaire : dix numéros sont publiés entre les 25 juillet et 25 novembre 1841. Chacun comporte quatre pages au format in 4°, divisées en deux colonnes dont le texte est distribué selon une densité variable en fonction de la longueur des articles, ce qui comporte des variations dans le format des caractères employés pour l'impression. On n'atteste pas de rubriques fixes et les articles sont publiés sous l'anonymat.⁹ À la différence de son prédécesseur *Le Maringouin* (1841) qui se consacre surtout à l'actualité théâtrale et à la peinture des mœurs sans néanmoins faire converger celles-ci vers un programme éditorial défini, la rédaction du *Cancanier* a l'air de se distinguer : sous le titre imprimé en lettres capitales, le dessin d'une main montre en effet du doigt une citation tirée de la célèbre fable de la Fontaine *La Montagne qui accouche* (v. 10) : « Et qu'en sort-il souvent ? / Du vent ». Par le choix de cette devise, la feuille serait donc censée se situer dans le socle d'une approche moraliste à l'écriture pour mettre les lecteurs en condition de dégaier le côté insignifiant de gestes, paroles ou événements présentés comme éclatants... autrement dit : des cancan. En effet, la première définition du *Trésor de la langue française* attribuée au substantif 'cancan' le sens de « grand bruit fait autour d'une chose qui n'en vaut pas la peine », sens qui revêt une deuxième acception, associée par extension au terme employé souvent au pluriel, exprimant des « pro-

⁹ Sauf les cas de : *Une Représentation* (n° 1) signé « Hydre Aly » ; « Au Gamin » (n° 6) signé « L'Exhumateur ».

pos malveillants, bavardages médisants qu'on répand en société ». ¹⁰ L'analyse du prospectus publié dans le premier numéro (25 juillet 1841, 1-2) semble confirmer cette double affiliation. Intitulé « Point de journal sans cancan », le texte instaure un rapport de complémentarité avec la devise tout en plongeant le lecteur dans une saynète polyphonique censée reproduire sur le vif une conversation entre les rédacteurs du journal - dont l'identité demeure floue - et un public indéfini et sceptique envers une nouvelle feuille qui poserait problème de par son titre. L'échange est ainsi un prétexte pour motiver un tel choix et éclairer, une fois de plus, l'esthétique du journal.

D'après la rédaction du journal, le cancan est à la fois lié à l'histoire de l'humanité et expression d'une manière de communiquer éminemment actuelle. D'un côté, on esquisse une véritable généalogie du concept qui remonterait à la Bible où prendrait pied « cet esprit de scandale que Satan souffle dans le monde » (n° 1, 1). Il s'agit d'une véritable invasion exprimée stylistiquement par la répétition qui suit (n° 1, 1) :

Le cancan, disons-nous, est dans tout et partout ;
 Dans la Bible, dans toutes les bibles ;
 Dans l'histoire, dans toutes les histoires ;
 Dans la politique, dans toutes les politiques ;
 Dans la société, dans toutes les sociétés ;
 Dans la science, dans toutes les sciences ;
 Dans la littérature, dans toutes les littératures ;
 Dans notre journal, dans tous les journaux ; ce qui revient à
 dire : point de journal sans cancan.

Si les rédacteurs admettent que le phénomène n'a pas été inventé au XIX^e siècle, sa grande diffusion serait en revanche liée au développement de la presse : « Le cancan, c'est surtout l'âme des journaux » (n° 1, 2), alimenté par « [...] l'imprimerie, le plus puissant et le plus rapide véhicule de la pensée » (n° 1, 2). Par un procédé de renversement ontologique typique du registre satirique, le journal entend ainsi pratiquer l'observation et appliquer les mêmes codes expressifs relevés au sein de la communication sociale : « notre société entière est menacée d'être gouvernée non seulement par l'espionnage » souligne l'auteur de l'article *Esquisse de mœurs* « mais par un vaste cancan. [...] [À] ce titre, votre intention de guérir par les semblables, à l'imitation des partisans de la médecine oméopathique [sic] » (n° 2, 3). Ainsi, l'arsenal rhétorique mobilisé pour une telle entreprise est évoqué par le biais d'une énumération où « mensonge, calomnie, per-

¹⁰ Nous avons consulté la version électronique du *Dictionnaire* : <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?11;s=4044255120;r=1;nat=;sol=0;>

fidie, médisance, propos malveillants, tripotage, histoire de rire, indiscretion » (n° 1, 1) se situent au cœur de l'enquête journalistique à la fois en tant qu'objet de dénonciation et pratique discursive.

L'exemple d'un tel usage du cancan est donné par la polémique qui se produit parmi notre périodique, *Le Manifeste* et *La Feuille du Commerce* en matière de critique théâtrale entre les mois d'août et de septembre 1841. En effet, le 22 août *Le Manifeste* publie un texte intitulé *Article non officiel : Rebut du Cancanier* (n° XXI, 3). Il s'agit d'un compte-rendu caustique du spectacle *Robert chef des brigands* de Lamartelière joué au Théâtre des Variétés la semaine précédente. La critique se focalise sur les directeurs du théâtre lui-même - « qu'ils choisissent des pièces utiles, morales, instructives » (n° XXI, 3), sentence-t-elle - et surtout sur le héros interprété par l'acteur Morel :

M. Morel qu'on avait parfaitement accueilli au Théâtre du Vaudeville, malgré son goût trop prononcé pour les gestes renforcés et sa pente à la déclamation, s'y est depuis abandonné avec un prodigieux *crescendo* (n° XXI, 3).

Ciblée pour son style considéré comme trop chargé, la performance de l'acteur est mise au cœur d'une réécriture satirique censée restituer, par le biais du texte, le même effet d'exagération et de dégénérescence (n° XXI, 3).

Par son débit chromatique, au milieu de ses brigands endormis, il faisait plus l'effet d'un moine travesti que d'un chef de brigand. M. Morel, nous ne savons pourquoi, ne parle plus, il ne déclame plus, il psalmodie, il chante. Il a réduit tout ce qu'il dit à une lugubre vocalisation, à un *largo* pauvre et monotone. [...] Puis comme il modulait parfois au fausset, sa modulation franchissait les limites musicales, imitait assez passablement le miaulement, le glapissement de quelques bêtes que l'on pourrait croire cachées dans la sombre forêt où formaient ses brigands.

L'attaque est réalisée d'un point de vue formel par un enchaînement de procédés de déconstruction : le personnage du redresseur de torts est ainsi rabaissé par le biais d'un travestissement qui en diminue l'énergie et la portée héroïque. Quant à ses capacités déclamatoires, elles sont exprimées par une accumulation composite de gestes manqués ou incohérents amplifiés par l'emploi de l'hyperbole et d'analogies animalières.¹¹

La Feuille du Commerce réagit en publiant le 29 août (n° XXXV) une lettre anonyme définissant le texte comme « piteux », « insipide, indécent et *mal écrit* ; nous ne disons pas critique, mais un méchant

¹¹ Cf. le numéro 8 de la revue *Ridiculosa* (2001) portant sur « Les Procédés de déconstruction de l'adversaire ».

article ». ¹² L'auteur s'inspire du titre choisi par *Le Manifeste* pour souligner l'indignité d'une « œuvre informe et antisociale », « offensant[e] » justement refusée par *Le Cancanier* qui aurait « compris [s] a mauvaise intention et toute [s]a méchanceté » et qui aurait suscité « l'indignation [...] de toutes parts ». La lettre fait allusion à l'identité du rédacteur caché sous l'anonymat, « un amateur-musicien salarié du Théâtre des Variétés » responsable d'un acte de calomnie « dirigé contre les autres membres de ce même théâtre », expression d'un journalisme prônant une certaine « satire virulente » qu'il faudrait décourager, surtout à la lumière du contexte national. La publication du *Rebut du Cancanier* serait d'autant plus contradictoire dans la mesure où *Le Manifeste* avait lancé un débat public portant sur le thème *Pourquoi Haïti n'est-elle pas plus avancée en civilisation ?* : ¹³

Dans un pays qui aspire aux progrès, où chacun doit faire les plus grands efforts pour le bien être [*sic*] de tous, où chacun doit contribuer à le faire sortir des langes de l'enfance, en dissipant les ténèbres qui l'environnent, et y répandre la lumière ; de qui doit-on attendre ces efforts, si ce n'est des journalistes, des jeunes écrivains surtout, qui arrivent dans le monde, qui ont la voie ouverte devant eux ? Pour satisfaire à leur vengeance personnelle ou à tout autre sentiment, pour *faire de l'esprit* et s'ériger en docteurs, devraient-ils chercher à briller aux dépenses de tout ce qui peut tendre aux progrès de la civilisation ? (n° XXXV, 2 ; l'italique est de l'auteur)

Si aux yeux de l'auteur, la presse satirique se donne à lire comme une pratique pernicieuse, expression d'un modèle malsain de communication médiatique capable d'alimenter le conflit et l'abrutissement culturel, la polémique se termine - paradoxalement - par un article publié dans *Le Cancanier* le 2 septembre (n° 4, 3-4) :

Eh ! bien nous pouvons dire que ce que nous trouvons de plus extraordinaire dans la querelle qui vient d'éclater entre le Manifeste et le Théâtre des Variétés c'est que notre petit journal, avec son titre qui a si fort ému les susceptibilités, pose aujourd'hui comme *Médiateur...*

Avec un certain sarcasme, les rédacteurs jouent sur la polysémie du mot souligné en italique pour essayer, d'un côté, d'apaiser la que-

¹² L'italique est de l'auteur. L'article occupe la page 2 à la quelle renvoient les citations suivantes.

¹³ Une série d'articles est publiée les 11 et 18 avril ; 20 juin ; 11 et 25 juillet ; 15 et 22 août ; 5 et 12 septembre 1841.

relle : « [m]aintenant que de part et d'autre on a rompu plus d'une lance, que les amours propres ont reçu complète satisfaction » (n° 4, 4), ils déclarent « leur querelle fâcheuse » (n° 4, 3) et sollicitent les acteurs du Théâtre des Variétés à poursuivre leur activité ; de l'autre, cela trahit toute leur complaisance pour avoir indirectement contribué à diffuser le cancan par l'intermédiaire d'un de leurs textes hors des colonnes du journal. *Le Manifeste* et le « droit incontestable de critiquer » (n° 4, 4) sont ainsi défendus au-delà des moyens employés.

3 Rire outré et rire creux : Le *Cancanier* et l'esthétique de la blague

Notion remettant en discussion le rapport entre vérité et mensonge, le cancan est situé au centre d'un projet éditorial volontairement fumeux qui déclare se servir d'un comique varié censé brouiller les pistes et dépayser constamment son lecteur :¹⁴ « nous cancanerons, toujours pour amuser, jamais pour blesser » (n° 1, 2) on lit au terme du prospectus, et ce dans un but « moral, moral, et essentiellement récréatif » (n° 3). Oscillant entre l'attaque satirique outrée et médisante qui est expression d'un rire satanique et la sourire humoristique divertissant et ludique – d'un “rire pour rire” pour employer une expression qui sera très diffusée dans la petite presse parisienne dès les années 1850 –¹⁵ *Le Cancanier* met ainsi à l'œuvre un jeu de pleins et de vides qui frise la blague : « [N]ous sommes tous *blagueurs* » lit-on [...] dans le *Nota bene* ajouté au prospectus (n° 1, 2-3) « ils vont me faire la guerre sur le mot *blagueur* comme ils me l'ont faite sans doute déjà sur celui de cancanier » (n° 1, 3).

Si les rédacteurs visent une fois de plus à semer le désordre et le scandale, une telle réaction serait provoquée par l'emploi d'un mot 'indécet', récent et déstabilisant, expression d'un comique nouveau et peu légitimité aux yeux du public de l'époque. Comme l'a montré Nathalie Preiss, la notion de blague relève d'une forme de comique répandu en France et typique du XIX^e siècle. Si le terme apparaît pour la première fois dans le *Dictionnaire du bas langage* (1808), il s'ajoute à l'éventail des formes du rire dix-neuviémiste envahissant simultanément la presse et le roman :¹⁶

¹⁴ Voir l'article publié dans le n° 20 du *Temps* le 23 juin 1842 et cité par Desquiron (1993, 195) où l'on remarque que « le titre [du *Cancanier*] n'était accompagné d'aucune explication qui permit d'en saisir l'esprit. »

¹⁵ Bissainthe (1965, 77) le classe effectivement comme un « périodique humoristique ».

¹⁶ Au sujet du rire au XIX^e siècle en France, nous renvoyons aux travaux coordonnés par Alain Vaillant (2012 ; 2013 ; 2021).

Gonflée d'air comme la blague à tabac qui lui donne son nom, la blague redistribue les rapports entre illusion et réalité, faux et vrai. (Preiss 2002, 1)

Expression d'un rire mis au service du comique creux, il agit par le biais de jeux manipulatoires où la parole est « enflée » pour susciter la « déception » (Preiss 2002, 1) dans la mesure où elle débouche sur un vide de sens qui amuse et perturbe en même temps.

Dans cette perspective, la série intitulée *Dictionnaire du Cancanier* pourrait sans doute être lue à la lumière d'une esthétique de la blague appliquée au contexte haïtien.¹⁷ À une époque où l'éducation est au cœur du débat politique (Trouillot 1962, 114-18) et la maîtrise du français est l'un des facteurs déterminants pour la légitimité sociale des habitants de la République (Hoffmann, 1995, 32), les rédacteurs s'amuse à publier un abécédaire cocasse qui ne suit pas l'ordre alphabétique des mots et qui formule des définitions allusives, à la longueur variable, en matière de mœurs et de politique. Voici quelques exemples :

Adresse - dans les états républicains et les monarchies constitutionnelles on appelle ainsi les discours des chambres ou des parlementaires en réponse aux discours du Pouvoir-Exécutif ou de la couronne... sans doute parce que [*sic*] ces discours sont presque toujours faits avec une grande *adresse* de style. Pour rédiger une *bonne* adresse, il faut être initié dans l'art de parler sans rien dire. (N° 9, 4)

La stratégie adoptée par le *cancanier* consiste ainsi à déjouer constamment l'horizon d'attente de ses lecteurs par le biais d'une re-sémantisation des mots qui produit un rire amer fondé sur la perception d'une absence comme dans ce cas, où le mot *adresse* est commenté dans son usage sectoriel, pour montrer l'existence de discours dépourvu de direction politique. Au sujet du terme de *patriotisme*, on insiste davantage sur l'effet de réduction ou de 'dégonflage' :

Patriotisme. Amour de la patrie ; amour qui vous porte à vous résigner à accepter une petite charge de directeur de douane, de juge ou tout autre. En temps de guerre, zèle que mettent quelques sots à aller recevoir des horions. (N° 8, 2)

Conçue pour un pays au cœur d'un processus de construction identitaire, la définition se caractérise par une périphrase suivie d'exemples concrets et paradoxaux qui agissent en provoquant un

¹⁷ N° 3 du 19 août ; n° 8 du 28 octobre ; n° 9 du 11 novembre.

effet de contraste et de rabaissement. Ainsi, l'amour est circonscrit à l'attachement pour l'argent et vu dans la perspective tout individuelle et bourgeoise d'obtenir un emploi au lieu d'être associé à un sentiment de dévouement à une collectivité nationale ; quant à l'ardeur attendue en cas de conflits militaires, elle donne lieu à des opérations belliqueuses dépourvues d'héroïsme, bouffonnes et destinées à l'échec.

Il s'agit de définitions qui ne cachent pas un certain pessimisme de fond où le néant peut l'emporter sur le jeu des contrastes, comme dans ce cas :

Morale publique. Mot vide de sens. Comme ces anciennes monnaies, hors de cours, qui ont laissé le nom d'une valeur qui n'est plus ; ce mot rappelle une chose qui existait, mais dont on a plus d'idée. (N° 8, 2)

Expression d'une époque « qui connaît une inflation de spéculations politiques et financières et fait circuler des « effets » qui n'en sont pas » (Preiss 2002, 2), la blague est ainsi employée par *Le Cancanier* pour faire écho à une certaine « esthétique et une poétique de la déception » (2) censée solliciter la réflexion par des biais alternatifs à l'argumentation théorique ou au débat idéologique. En témoigne la définition d'*abus* publiée dans le n° 4 :

Abus. Renvoyé [*sic*] pour la définition au bureau du *Manifeste* comme étant un précieux document pour parvenir à savoir – Pourquoi Haïti n'est pas plus avancée en civilisation. (N° 3, 4)

Dans ce cas, on répète l'expédient de la fausse définition tout en renvoyant à la série d'articles du *Manifeste* que nous avons mentionnée dans les pages précédentes. Face à la prolixité de la feuille alliée et, lit-on en filigrane, au débat animé par les journaux 'sérieux', la rédaction du *Cancanier* réagit de manière opposée : réduite à quelques lignes, l'intervention cède la parole à ceux qui ont l'air de lui attribuer une fonction plus constructive et moins déstabilisante.

4 **Emprunts, vols et mystifications : effets de supercherie littéraire**

Le Cancanier fait écho au *Manifeste* une fois de plus au sujet de la visite de Granier de Cassagnac à Haïti le 17 avril 1841, en employant dans ce cas d'autres stratégies rhétoriques. On rappellera que l'arrivée à Port-au-Prince de cette personnalité connue pour ses positions racistes avait donné lieu à un véritable charivari « au souvenir des publications furibondes que ce partisan de l'esclavage, cet ennemi de la race africaine avait faites, deux ans auparavant, dans la *Revue de Paris*, pour soutenir ses opinions contre l'affranchissement des esclaves dans les colonies françaises » (Beaubrun Ardouin (1853-60, 142).

L'événement produit une affaire médiatique où *Le Manifeste* occupe une place de choix. Le journal montre alors un engagement soutenu à l'aide de textes virulents qui font de la contestation idéologique jusqu'à l'injure des moyens privilégiés pour la lutte contre les discriminations (voir Desquiron 1993, 186-8).¹⁸ *Le Cancanier*, quant à lui, participe au débat en employant les outils de la fiction littéraire. Ainsi, deux courts récits portent sur ce sujet : *Le Négrophobe Granier de Cassagnac chez les Noirs* (n° 3, 19 août 1841, 3-4) et *M. Granier de Cassagnac et son Capo étudiant la question de l'abolition à la Basse-Terre* (n° 10, 25 novembre 1841, 2-3).

Dans ce cas, le jeu inter-textuel est plus subtil. Le premier récit comporte une précision para-textuelle : sous le titre, on peut ainsi lire « Extrait authentique du *Corsaire* ». La mention renvoie donc à la célèbre feuille satirique française fondée en 1823, qui en 1843 changera son nom en *Corsaire-Satan*.¹⁹ Or, si la pratique consistant à reprendre des articles publiés dans la presse française était à l'époque courante en Haïti, nous signalons que, sauf erreur de notre part, aucun article n'est publié dans le journal parisien sous ce titre en 1841. Inséré dans le cadre de la poétique adoptée par le journal, l'article a tout l'air de se présenter comme le fruit d'une mystification, renforcée d'ailleurs par la présence du qualificatif « authentique ». *Cancan* au second degré, la référence au *Corsaire* situe le récit dans le cadre d'un dispositif narratif qui oscille entre commentaire de l'actualité et charge verbale. Ainsi Cassagnac est représenté comme un véritable monomane obsédé par des idées racistes dont on n'hésite pas à montrer les incohérences. Ayant étudié « la question des noirs à Paris où il n'y a pas de noirs » (n° 3, 3), il essaie de mettre en pratique ses principes dans son pays natal au point d'obliger son do-

¹⁸ Voir par exemple les articles des 25 mai et 1^{er} août 1841.

¹⁹ Le répertoire de Bissainthe ne fait aucune mention d'un journal publié à l'époque sous ce nom.

mestique blanc à se cirer le visage de noir « de dix à quatre heures, à raison de vingt-cinq francs par mois » (n° 3, 3). Lorsqu'il part pour Haïti avec son ami Capo, « léger de bagage, mais lourd de théories » (n° 3, 3), celles-ci se révèlent en réalité « des bulles du savon » (n° 3, 3) tant que « [l]a douane du Havre [les] trouva [...] creuses et n'en exigea pas les droits » (n° 3, 3). D'un point de vue stylistique, le caractère inconsistant de ces idées est évoqué par leur côté hallucinatoire qui n'a pas de correspondance dans la réalité sensible et qui se manifeste par un verbiage illogique :

Comme il passait devant un rivage inconnu, il dit à son ami Capo : Qu'ai-je vu ? petit blanc, mon ami ? Cette mer est noire, cette côte est noire, ce rivage est noir, cette île est noire, ces hommes sont noirs, tout est noir. C'est mon affaire. Je connais la couleur, je l'ai étudiée. Le nègre m'appartient, je l'ai dompté ; il est servile, il est esclave. (N° 3, 4)

L'arrivée à Port-au-Prince est le moment où cette obsession pour la couleur noire fait l'objet d'un renversement des rôles : attaqué par le charivari des haïtiens, notre héros change progressivement de couleur en fonction d'une peur devenue de plus en plus ingérable : « [d]evant cette musique noire, le négrophobe devient jaune » (n° 3, 4) ; successivement, « [un] noir [le] saisit à la gorge. [...] de jaune qu'il était, devint noir, noir comme l'encre de ses théories, plus noir que noir » (n° 3, 4). Le choc provoqué par le contact avec les « noirs serviles » (n° 3, 4) ne peut donc qu'aboutir à une fuite tragicomique, prise « avec la célérité d'un homme à systèmes relancé hors de ses systèmes ».²⁰

Le récit *M. Granier de Cassagnac et son Capo*, suit la structure d'une saynète dialoguée où Cassagnac, Capo et un jeune esclave mulâtre prennent part à une conversation. Dans ce cas, le modèle du *Corsaire* a été employé autrement : si dans *Le Cancanier* on ne fait aucune mention aux sources adoptées, nous avons pu constater que le texte a été repris intégralement d'un article publié dans la feuille parisienne à la date du 5 juillet 1841 (n° 8093). Il s'agit d'une pratique – tout comme celle inverse de mentionner des sources inexistantes – très répandue dans la petite presse française sous la monarchie de Juil-

²⁰ À comparer avec le registre dramatique adopté dans l'article anonyme publié dans *Le Manifeste* le 1^{er} août 1841 (XIII, 3 : « Il n'aura rien à dire de la peur que la jeunesse cuivrée du Port-au-Prince lui a faite, parcequ'il [sic] ne peut effacer ces aveux sortis de ses lèvres pales [sic] et tremblantes sur le pont de la corvette *la Perle* en face du nègre Charles Alerte et du mulâtre [sic] Dumai Lespinasse. [...] La peur n'est pas un défaut près du chacal et de l'hyène, mais elle est méprisante, elle est flétrissante dans le lache [sic] qui, après avoir si arrogamment bravé les mulâtres [sic] et les nègres, tremble au son de leur voix et se prosterne devant eux ».

let. Elle est liée à l'émergence de poétiques expérimentales que Marie-Ève Thérénty (2003) a théorisées et regroupées sous l'étiquette de « supercherie littéraire ». ²¹ Situées à la croisée entre écriture journalistique et littéraire, elles trahissent ultérieurement le pacte avec le lecteur tout en jouant sur des fausses attributions à une époque où les publications collectives et anonymes révèlent que le statut de l'écrivain-journaliste n'est pas encore pleinement légitimé. Dans le contexte haïtien où la censure gouvernementale menace la liberté d'expression, ces « charlataneries » (Thérénty 2003, 105) montrent toutes les excentricités d'un champ culturel qu'on essaie de structurer - voire de contrôler - mais dont le rire contribue à faire éclater les contradictions.

5 Conclusions

Exemple de publication satirique des années 1840, le cas du *Cancahier* montre dans quelle mesure une feuille éphémère trahit l'émergence de poétiques innovantes au sein de la presse haïtienne, une presse où le modèle français dialogue avec le contexte politique et culturel de réception. En particulier, les rédacteurs du journal tentent d'élaborer une poétique protéiforme et centrifuge où la tradition moraliste française se combine à des formes comiques typiquement dix-neuviémistes où un rire changeant et transversal fait de la charge verbale, de la blague et de la supercherie littéraire des moyens expressifs privilégiés. Le résultat est une poétique capable de faire interagir une réflexion sur la société de l'époque, avec ses paradoxes, ses exagérations et son vide profond, avec un questionnement apparemment anodin sur le statut de la communication médiatique et le rôle joué par l'écriture satirique à une époque où Haïti est au cœur d'un processus d'apprentissage culturel. À partir de cette publication marginale et extravagante, expression d'un champ littéraire excentrique à son tour puisqu'en voie de formation, des dynamiques complexes commencent ainsi à se dévoiler dans les années du gouvernement de Boyer à partir des colonnes des journaux. Elles révèlent la création d'un réseau intellectuel instable et composite dont les implications ne se limitent pas à la politique mais, dans la perspective qui est la nôtre, ouvrent des pistes stimulantes pour les recherches littéraires à venir.

²¹ Voir en particulier le chapitre *Poétique de la supercherie littéraire* (Thérénty 2003, 101-81).

Bibliographie

- Beaubrun Ardouin, A. (1853-60). *Études sur l'histoire d'Haïti*, t. XI. Paris : Déobry et E. Magdeleine.
- Bissainthe, M. (1965). *Dictionnaire de bibliographie haïtienne*, t. I. Washington : The Scarecrow Press.
- Bonneau, A. (1856). « Les Noirs, les jaunes et la littérature française à Haïti ». *Revue contemporaine et Athenaeum français*, 16 décembre, 107-55.
- Cabon, A. (1939). « Un siècle et demi de journalisme en Haïti ». *American Antiquarian Society*, 121-205.
- Castera, E.J. (1981). « Aux origines de la presse haïtienne ». *Trimedia*, 13, 12-15.
- Castera E.J. (1986). *Bref coup d'œil sur les origines de la presse haïtienne (1764-1850)*. Port-au-prince : Imprimerie Henri Deschamps.
- Corvington, G. (1975). *Port-au-Prince au cours des ans. La métropole haïtienne du XIX^e siècle : 1804-1888*. Port-au-Prince : Henri Deschamps.
- Délide, J. (2020). « Genèse du nationalisme culturel haïtien. Le Cercle littéraire de 1836-1839 ». *Cahiers d'études africaines*, 237, 63-88.
- Desquiron, J. (1993). *Haïti à la une. Tome I, 1724-1864*. Port-au-Prince : Imprimeur II.
- Hoffmann, L.-F. (1995). *Littérature d'Haïti*. Vanves : Edicef.
- Jolibois, G. (1950). Histoire de l'imprimerie à Saint-Domingue. *Le Moniteur. Journal officiel de la République d'Haïti*, 32, 34-36, 38, 45.
- Kalifa, D. ; Régnier, Ph. ; Thérenty, M.-È. ; Vaillant, A. (éds) (2011). *La Civilisation du journal : histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e*. Paris : Nouveau monde.
- La Selve, E. (1875). *Histoire de la littérature haïtienne, depuis ses origines jusqu'à nos jours, suivie d'une anthologie haïtienne*. Versailles : Impr. de Cerf.
- Letourneau, M. ; Vaillant, A. (éds) (2021). *L'empire du rire : XIX^e-XXI^e siècle*. Paris : CNRS.
- Menier, M.-A. ; Debien, G. (1949). « Journaux de Saint-Domingue ». *Revue d'Histoire des colonies*, t. 36, nn° 127-128, 424-75.
- L'ordonnance de Charles X du 17 avril 1825 (2003). *Outre-Mers. Revue d'histoire*, t. 90, n° 340-1, 249.
- Ridiculosa* (2001). « Les Procédés de déconstruction de l'adversaire », n° 8.
- Tardieu, P. (2004). « Pierre Leroux et Lémercy, imprimeurs de Saint-Domingue à Haïti ». *Revue de la Société haïtienne d'histoire et géographie*, 79^e année, n° 218, Juillet-Septembre, 21-30.
- Thérenty, M.-È. (2003). *Mosaïques. Être écrivain entre presse et roman (1829-1836)*. Paris : Honoré Champion.
- Trouillot, H. (1962). « Les Origines sociales de la littérature haïtienne ». Numéro spécial, *Revue de la Société haïtienne d'histoire, de géographie et de géologie*, 22, 109.
- Vaillant, A. (éds) (2012). *Esthétique du rire*. Nanterre : Presses universitaires de Paris Ouest.
- Vaillant, A. ; de Villeneuve, R. (éds) (2013). *Le rire moderne*. Nanterre : Presses universitaires de Paris Ouest.
- Viatte, A. (1954). *Histoire littéraire de l'Amérique française des origines à 1950*. Paris : PUF.

